



1989-2013 : concentration et relocalisation des productions légumières françaises

De 1989 à 2013, la localisation des principales productions légumières a évolué. Dans la plupart des cas, il y a eu concentration de la production. Cette concentration a parfois renforcé une ou des régions déjà dominantes comme la Bretagne pour le chou-fleur, le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie pour l'endive ou PACA pour les salades. Mais la concentration s'est parfois accompagnée de transformations plus profondes avec l'émergence d'une nouvelle région dominante : c'est le cas du développement de la carotte en Aquitaine et du poireau en Basse-Normandie, du melon en Poitou-Charentes ou de la tomate en Bretagne. Le cas du concombre est assez particulier avec une concentration en faveur de cinq régions déjà productrices. Les cas où il n'y a pas de concentration de la production correspondent à une forte baisse d'une région dominante face à la concurrence internationale comme l'Aquitaine pour la fraise ou PACA pour la courgette. Les dynamiques favorables paraissent correspondre à des capacités d'équipement en installations couvertes et à des restructurations, dans le cadre d'organisation de producteurs mais aussi de grandes entreprises.

La production de légumes en France, au-delà des ceintures maraîchères aux productions diversifiées progressivement en diminution, a connu des spécialisations selon les territoires, liées au sol, au relief ou au climat. Avec l'apparition de nouvelles techniques de production, une partie de ces contraintes a été partiellement levée. La production de légumes d'une région répond maintenant à de nouveaux critères comme le niveau d'équipement en installations spécialisées ou encore l'organisation de producteurs en groupement, acteurs de la filière aptes à accompagner le développement à tra-

vers l'évolution des équipements, la formation des exploitants, l'assistance administrative et technique ou encore les liens tissés avec les réseaux de commercialisation. Ainsi, les cultures de quelques légumes phares comme la tomate, la carotte ou la fraise ont connu de véritables migrations géographiques. Dans le même temps, les activités maraîchères diversifiées en ceinture des grandes métropoles se sont repliées. Ces évolutions peuvent être observés depuis 1989 dans la statistique agricole annuelle pour les onze principaux légumes destinés au marché du frais.

Un rôle important de l'organisation des filières

Dès le début des années 60, les groupements de producteurs, devenus, par la suite, organisations de producteurs (OP) se sont structurés. Dans les années 90, leur développement a été encouragé par des programmes de soutiens nationaux puis européens. Plutôt plus important, avant 1990, dans le Nord et l'Ouest, le taux d'adhésion des exploitations maraîchères aux organisations de producteurs a progressé rapidement jusqu'en 2000. Cette forte croissance n'a fait que renforcer

les disparités existantes. Ainsi, les régions du Nord et de l'Ouest, comptant le taux le plus élevé d'adhérents, ont enregistré les plus fortes progressions alors que les régions aux taux les moins élevés, comme Poitou-Charentes, Île-de-France, PACA ou Rhône-Alpes demeuraient en bas de classement. De plus, après 2000, ce sont également les régions aux taux d'adhérents aux OP parmi les plus bas qui ont accusé un recul de ce taux alors qu'il se stabilisait, voire poursuivait sa progression, dans le reste du territoire, dans un contexte général de baisse du nombre des exploitations et de hausse de la superficie moyenne par producteur.

La réglementation précise que, pour pouvoir bénéficier de certains soutiens, le producteur doit être adhérent à une OP et commercialiser par son intermédiaire la totalité de sa production. Les régions comme l'Île-de-France, où la production est très diversifiée et où les producteurs utilisant la vente directe aux consommateurs sont majoritaires dans les modes de commercialisation, se sont trouvées de ce fait exclues. La

région Poitou-Charentes illustre la situation opposée avec des exploitations orientées vers une production dominante, le melon, mais sous statut de société de production et de commercialisation pour les plus importantes. La Bretagne, qui détenait déjà le taux le plus élevé d'adhérents aux groupements de producteurs en 1988, a enregistré la plus forte progression jusqu'en 2005 et maintenu ce niveau par la suite (neuf exploitants sur dix sont adhérents à une OP).

Le chou-fleur : la Bretagne renforce sa position de première région productrice

Le chou-fleur était et demeure le légume phare de la Bretagne. Cette région, dans un contexte de baisse locale mais surtout nationale des récoltes, a néanmoins vu sa part dans la production française grimper régulièrement, de 75 % en 1990, avec plus de 350 000 tonnes, à 85 % en 2015, avec des livraisons sur le marché du frais désormais inférieures à 250 000 tonnes. Sur la période 1989-2013, la production de ce légume se caracté-

rise par une concentration en Bretagne, autour de producteurs souvent organisés collectivement. Les trois autres régions majeures pour cette production sont le Nord-Pas-de-Calais, la Basse-Normandie et la région PACA. Les deux régions du nord de la Loire, aux niveaux de production assez proches, environ 30 000 tonnes chacune en 1990, ont enregistré une baisse des récoltes de 50 % entre 1989 et 2013, malgré une hausse temporaire de la production en Nord-Pas-de-Calais à la fin des années 90 et des volumes concentrés sur l'été, période moins active pour la production bretonne. De son côté, la région PACA a perdu 80 % de sa production depuis 1990, passant de 25 000 à 5 000 tonnes.

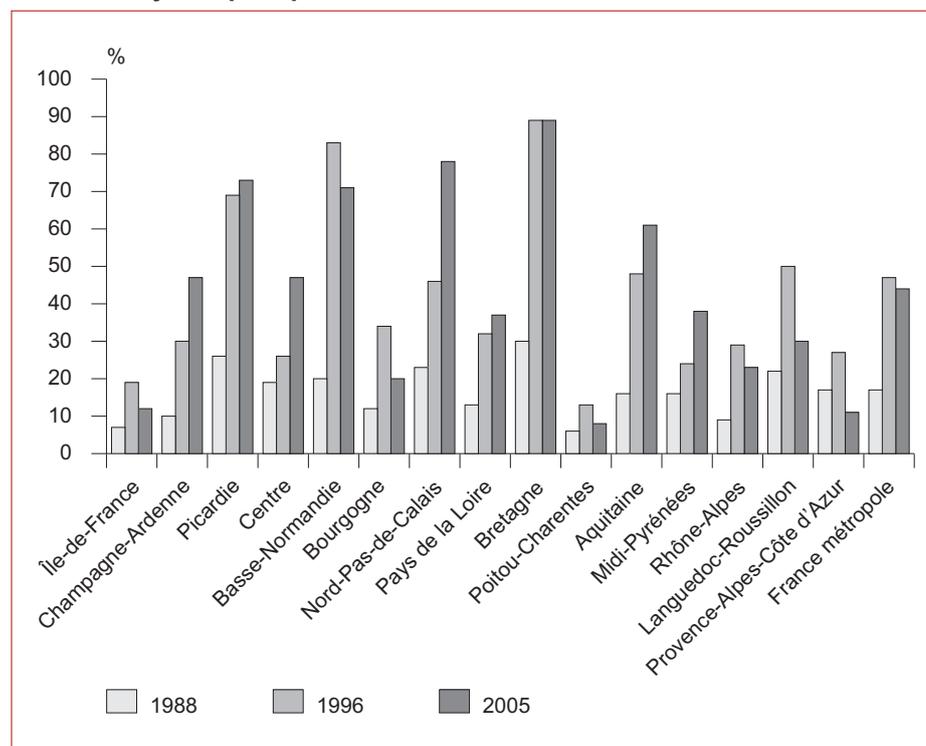
Ce légume est l'un des rares pour lequel le solde des échanges extérieurs présente un excédent. Ce sont ainsi chaque année, de 1995 à 2013, plus de 150 000 tonnes qui sont exportées, en moyenne, contre moins de 50 000 qui entrent dans l'hexagone. En légère baisse sur la dernière campagne, le solde des échanges extérieurs parvient cependant à se maintenir autour de 100 000 tonnes.

L'endive chicon : une culture de racines et une production de chicons bien ancrée dans le Nord

Cette production de racines, puis de chicons par forçage, est l'une des plus concentrées du territoire. Les régions Picardie et Nord-Pas-de-Calais assurent l'essentiel de la production (soit 90 % en 2013) et les seules évolutions notables observées entre 1989 et 2013 se limitent à des transferts entre ces deux régions. Présente, à un niveau modeste en 1990 (moins de 10 % des volumes), la Bretagne a enregistré une baisse continue de sa production jusqu'à atteindre moins de 5 % en 2013. Après être demeurée stable de 1990 à 2006, la production nationale a reculé les années suivantes pour se stabiliser ensuite. Ainsi, la moyenne sur les cinq dernières campagnes est en repli de 18 % par rapport à la moyenne 1989-2013.

Le solde des échanges extérieurs présente un excédent pour ce marché. Les importations sont proches de

Des OP toujours plus présentes dans le Nord et l'Ouest



Source : Agreste - RA 1988 - Enquêtes structures de la production légumière 1996 et 2005 - Les exploitations adhérentes à une organisation de producteurs

3 500 tonnes chaque année, stables sur la période 1995-2013, alors que les exportations, environ 20 000 tonnes, sont en légère baisse sur les dernières années.

La laitue : cette salade est de plus en plus produite dans le Sud

À l'exception de la couronne maraîchère de l'Île-de-France et de certaines régions productrices en été, les livraisons sont, en majeure partie, issues des régions du Sud-Est. Les volumes issus du pourtour méditerranéen représentent 54 % des apports en 2013, en hausse constante depuis 1990 où ils ne représentaient que 40 %. La production nationale, après une progression jusqu'en 2000, n'a cessé, ensuite, de se replier. Ce sont les productions dans le Nord mais également dans l'Ouest, principalement en période hivernale, qui ont reculé. Toutefois, les productions du Sud en hiver, sous serre et en plein air, sont également en diminution. Entre 1989 et 2013, la totalité des régions a perdu des superficies, à l'exception de PACA.

La baisse de l'offre nationale depuis 20 ans est compensée par une hausse des importations tout au long de l'année. Inférieures à 30 000 tonnes en 1995, elles dépassent 80 000 tonnes en 2013. Dans le même temps, les exportations, concentrées sur l'hiver, se sont repliées passant de 35 000 à 20 000 tonnes. Le solde des échanges extérieurs, excédentaire de 10 000 tonnes jusqu'en 2000, n'a cessé, depuis, de se détériorer pour atteindre un déficit de 60 000 tonnes en 2013.

La chicorée : une salade toujours majoritairement cultivée autour de la Méditerranée

Entre 1989 et 2013, la production des régions Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur, essentiellement hivernale, a connu des baisses importantes, tirant la production nationale à la baisse. La diminution est intervenue dès le début des années 2000, pour PACA, et plutôt ces dernières années, pour Languedoc-Roussillon. La production de la ceinture maraîchère de l'Île-de-France, active

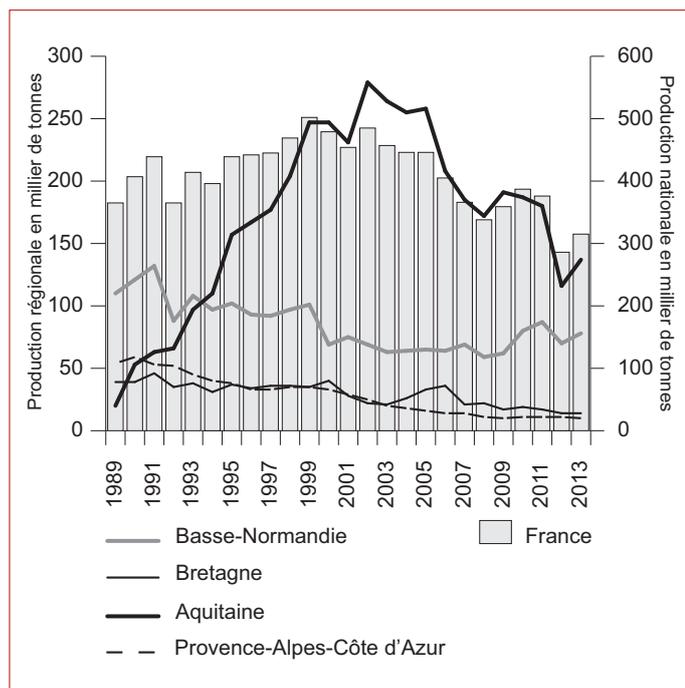
au début des années 1990, a décliné durablement par la suite. Les deux régions de l'Ouest, Pays de la Loire et Bretagne ont maintenu leurs récoltes sur la période, augmentant leur participation à l'offre nationale déclinante.

La baisse des livraisons a coïncidé avec un déficit des échanges extérieurs qui se creusait. Concentré sur l'hiver, le déficit a approché 8 000 tonnes en 1990, puis s'est dégradé rapidement entre 1999 et 2002, avoisinant parfois 25 000 tonnes. Sur les cinq dernières années, le déficit moyen dépasse 17 000 tonnes, en hausse sur les dernières campagnes.

La carotte : une production qui a explosé en Aquitaine sans abandonner son terroir en Basse-Normandie

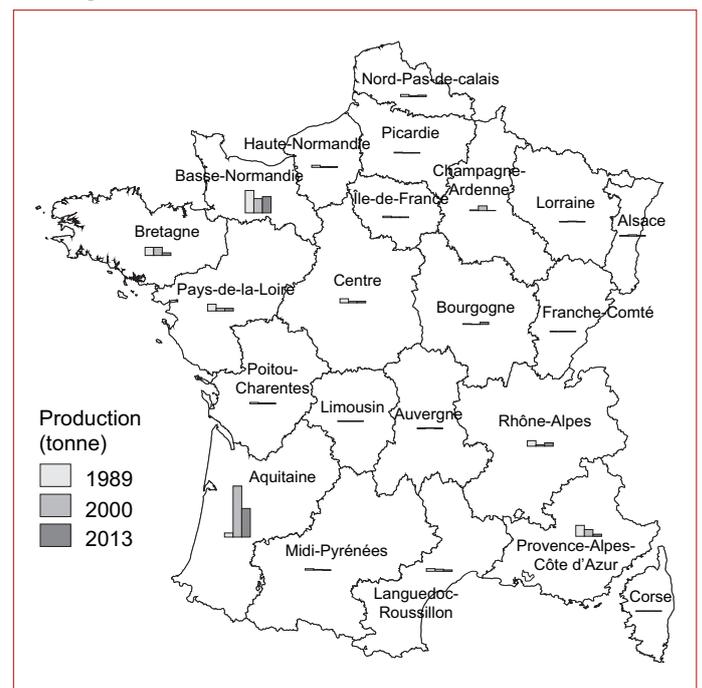
Proches de 400 000 tonnes au début des années 90, la production nationale de carotte pour le marché du frais a progressé pour atteindre 500 000 tonnes en 2000, avant de connaître une baisse quasiment ininterrompue

Hausse, puis repli de la carotte dans le Sud-Ouest



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle - Production de carotte pour le marché du frais (région ayant atteint 10 % de la production nationale entre 1989 et 2013)

La production de carotte se déplace du nord au sud le long de la côte



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle - La production de carotte pour le frais par région

ensuite et de s'établir à près de 300 000 tonnes en 2013. Au cours de cette période, la répartition des superficies sur le territoire a été avant tout marquée par la forte progression de la région Aquitaine. Cette région, favorisée par des sols sablonneux, était pourtant pratiquement absente de cette production lors de la campagne 1989-1990 avec moins de 5 % des récoltes nationales. Sa production, de seulement 20 000 tonnes en 1989, a presque atteint les 250 000 tonnes en 2000. Sur cette période, cette région a été la seule à progresser. Elle porte ainsi la totalité de la hausse de la production nationale et fait plus que compenser la baisse enregistrée par les autres régions. À partir des années 2000, elle a, en revanche, largement participé, à la réduction continue des récoltes au niveau national.

L'autre zone de production, localisée à l'Ouest, Bretagne et Basse-Normandie, a toujours été un périmètre traditionnel de production de la carotte. La culture, principalement implantée autour du Mont Saint-Michel, à cheval sur les départements de la Manche et de l'Ille-et-Vilaine, a toutefois diminué de 60 % entre 1989 et 2013 en Bretagne. En Basse-Normandie, les volumes ont également fléchi mais dans une moindre mesure. Au cours de la période 1989-2013, cette région a perdu sa position de première région mais depuis plusieurs campagnes elle augmente à nouveau sa part dans la production nationale et se rapproche de celle de l'Aquitaine. Enfin, la région PACA a été une zone importante de production, mais comme la Bretagne, elle a fortement réduit son offre entre 1989 et 2013.

La baisse de la production nationale est compensée par une hausse des importations. Le solde des échanges extérieurs de carottes et de navets (*la nomenclature utilisée par les douanes ne permet pas de dissocier ces deux légumes*), est excédentaire au milieu des années 90 et progresse jusqu'en 2000 pour dépasser les 45 000 tonnes en 1999. Par la suite, il se replie chaque année et devient durablement déficitaire à partir de 2007. Le déficit annuel moyen sur les cinq dernières années est de 32 000 tonnes après

avoir été de 4 500 tonnes de 1995 à 2013.

Le poireau : une production qui demeure en majorité sur la côte ouest, entre les Pays de la Loire et la Basse-Normandie

La région des Pays de la Loire, avec 30 000 tonnes en 1990, puis une croissance jusqu'en 2001 pour atteindre un pic à 50 000 tonnes, a été la principale région productrice jusqu'en 2009. Depuis, les récoltes se sont repliées, au profit essentiellement de la Basse-Normandie qui a ainsi pris la place de première région productrice (plus du quart de l'offre nationale en 2013 contre 10 % en 1989). La production nationale s'est réduite régulièrement tout en se concentrant. Ainsi, les cinq principales régions qui produisaient 50 % des volumes en 1990, ont livré 75 % de la production hexagonale en 2013. Outre la région Basse-Normandie, l'offre de la région Nord-Pas-de-Calais a progressé, même si la hausse demeure modeste. La région Centre a accompagné le repli des récoltes au

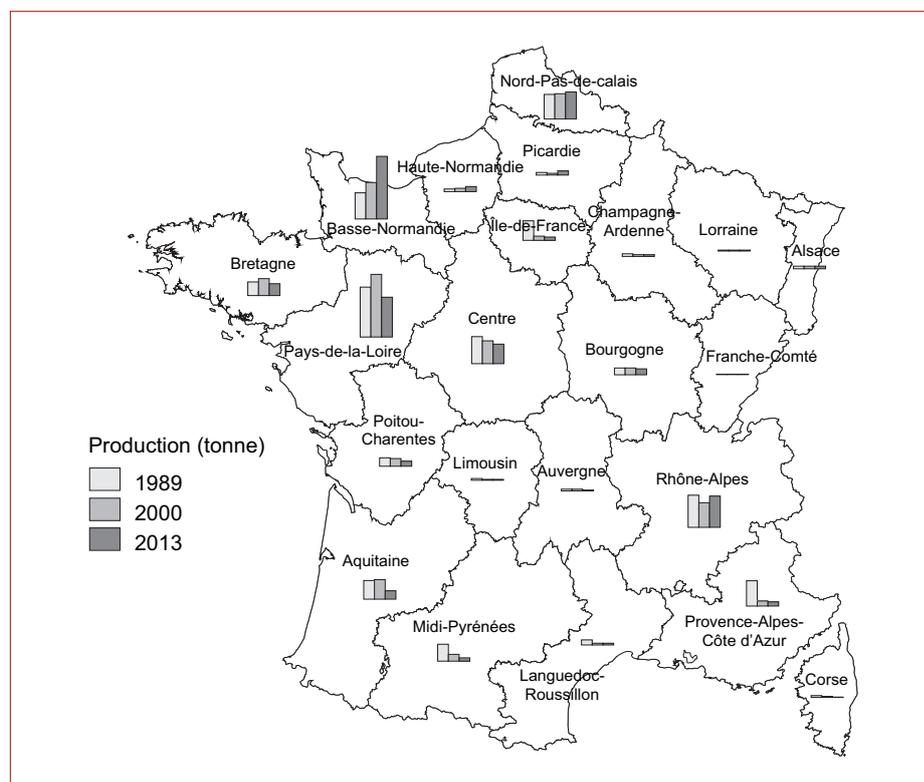
niveau national et conserve ainsi sa part de 10 % dans l'offre nationale. Les volumes produits par la région Rhône-Alpes sont demeurés constants.

Sur la même période, le solde du commerce extérieur, après avoir oscillé entre excédent et déficit jusqu'en 2000, s'est, par la suite, durablement installé dans le déficit (- 11 500 tonnes en moyenne annuelle sur les années 2009 à 2013).

Le melon : à l'origine implantée au Sud, cette production s'est durablement installée en Poitou-Charentes

Les producteurs de melon sont, pour les plus importants, constitués en société gérant à la fois plusieurs sites de productions localisés sur différents points du territoire ou à l'étranger et écoulant la production auprès des grossistes et des centrales d'achats. La région Poitou-Charentes est emblématique de cette filière avec des entreprises de production très importantes, cultivant des surfaces dans diverses

La culture du poireau remonte au fil des campagnes sur les régions du Nord et de l'Ouest



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle - La production de poireau par région

régions pour mieux organiser les apports sur le marché et répondre à l'étalement de la demande sur l'année. À l'origine, très implantée en PACA et Midi-Pyrénées, cette culture s'est particulièrement développée en Poitou-Charentes dans les années 1990-2000. Cette région est alors devenue la première région productrice.

Parallèlement au recul en PACA et Midi-Pyrénées, le Languedoc-Roussillon a fortement développé sa production et se maintient depuis au niveau de ses deux voisins. L'Aquitaine, au même niveau que la région poitevine en 1990, a par la suite enregistré un repli tendanciel de sa production jusqu'en 2008. Cette culture est également réalisée en partie sous serre, mais ce mode de production, principalement utilisé sur le pourtour méditerranéen dans un objectif de précocité des récoltes, est, depuis 1990, en baisse continue (7 % des quantités en 2013 contre 10 % en 1990).

La production nationale est demeurée plutôt stable entre 1989 et 2013 mais

le déficit du commerce extérieur s'est creusé au fil des campagnes. Parti de 21 000 tonnes en 1989, il a dépassé 125 000 tonnes lors de la campagne 2013.

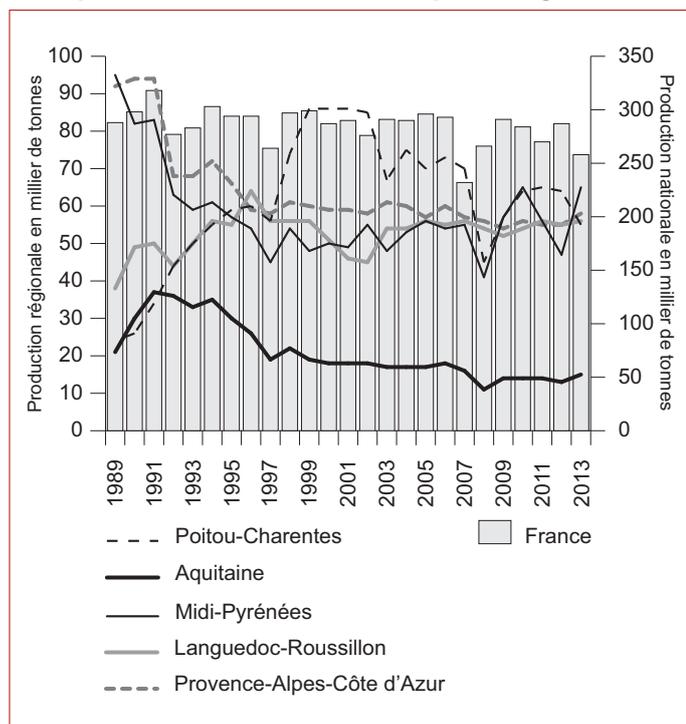
La tomate : le premier des légumes a migré du Sud-Est aux serres chauffées bretonnes

À l'origine majoritairement cultivée en PACA, la tomate pour le marché du frais, sous l'effet, notamment, de travaux de sélection génétique et d'évolution du mode de production, est de plus en plus souvent issue de cultures sous serre, principalement localisées en Bretagne. Avec les Pays de la Loire et l'Aquitaine, la production de ces trois régions atlantiques atteint 61 % des livraisons hexagonales en 2013, contre 20 % en 1989. Déjà, en grande majorité, implantées dans les régions de l'Ouest, au début des années 90, les récoltes sous abris ont principalement progressé dans les régions du Sud. La part de la production issue de ces cultures couvertes est ainsi passée, entre 1989 et 2013, de 33 à 96 % en Aquitaine,

de 66 à 91 % en Languedoc-Roussillon et de 55 à 99 % en région PACA alors qu'elle progressait plus modestement dans les Pays de la Loire et en Bretagne (de 89 à 99 %).

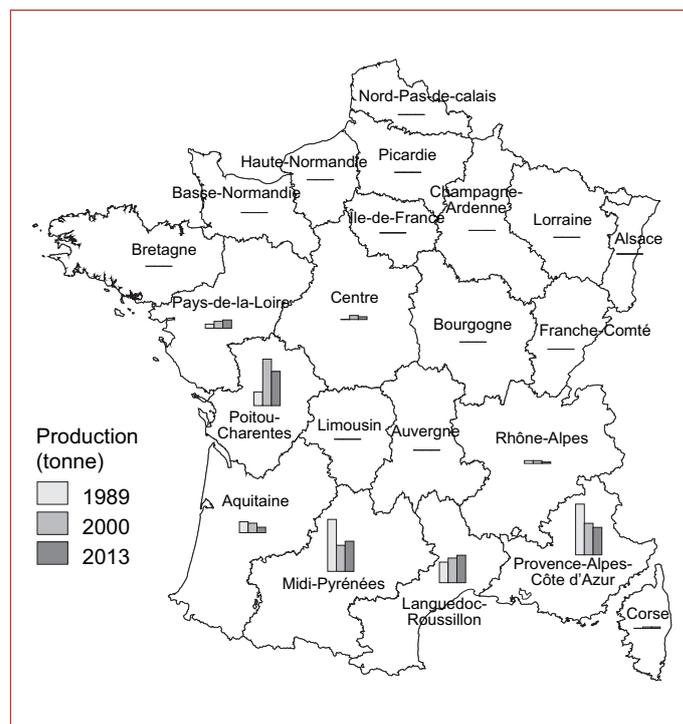
Parallèlement, sur cette période, les superficies de cultures sous serre ont diminué de 11 % en France métropolitaine, en particulier dans les Pays de la Loire, Languedoc-Roussillon et PACA alors qu'elles progressaient en Aquitaine et en Bretagne (+ 91 %). Ce sont donc principalement les hausses des rendements dans toutes les régions, notamment de ceux sous serre (de 131 t/ha en 1989 à 278 t/ha en 2013), qui ont permis la progression de l'offre et sont à l'origine de sa nouvelle répartition géographique. Elles sont demeurées modestes sur les régions du Sud avec + 46 % en PACA et + 91 % en Languedoc-Roussillon, mais ont dépassé les + 200 % en Aquitaine, Bretagne et Pays de la Loire. Plus encore que les cultures sous abris, ce sont les cultures sous serres chauffées qui ont rendu possible de tels rendements, proches du niveau des Pays-Bas (500 t/ha).

De fortes évolutions pour aboutir à un partage de la production de melon entre quatre régions



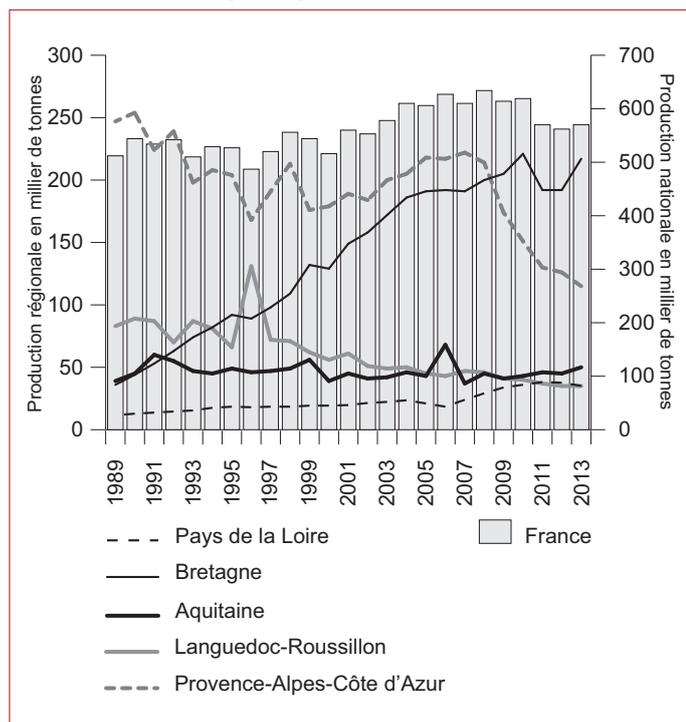
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle - Production de melon (région ayant atteint 10 % de la production nationale entre 1989 et 2013)

La culture du melon s'étend sur un croissant de l'Ouest au Sud-Est



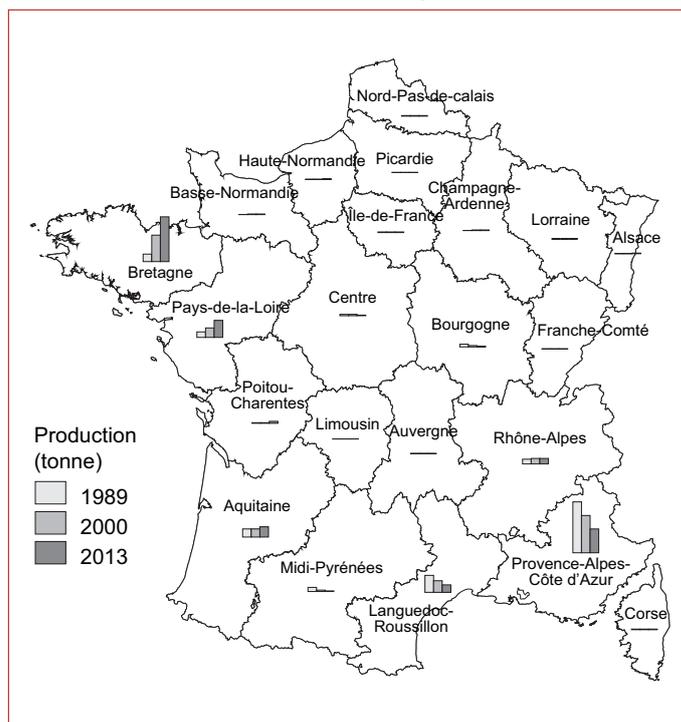
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle - La production de melon par région

Les tomates sont principalement récoltées dans l'Ouest



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle - Production de tomate pour le frais (région ayant atteint 10 % de la production nationale entre 1989 et 2013)

Les serres à tomates bretonnes prédominent



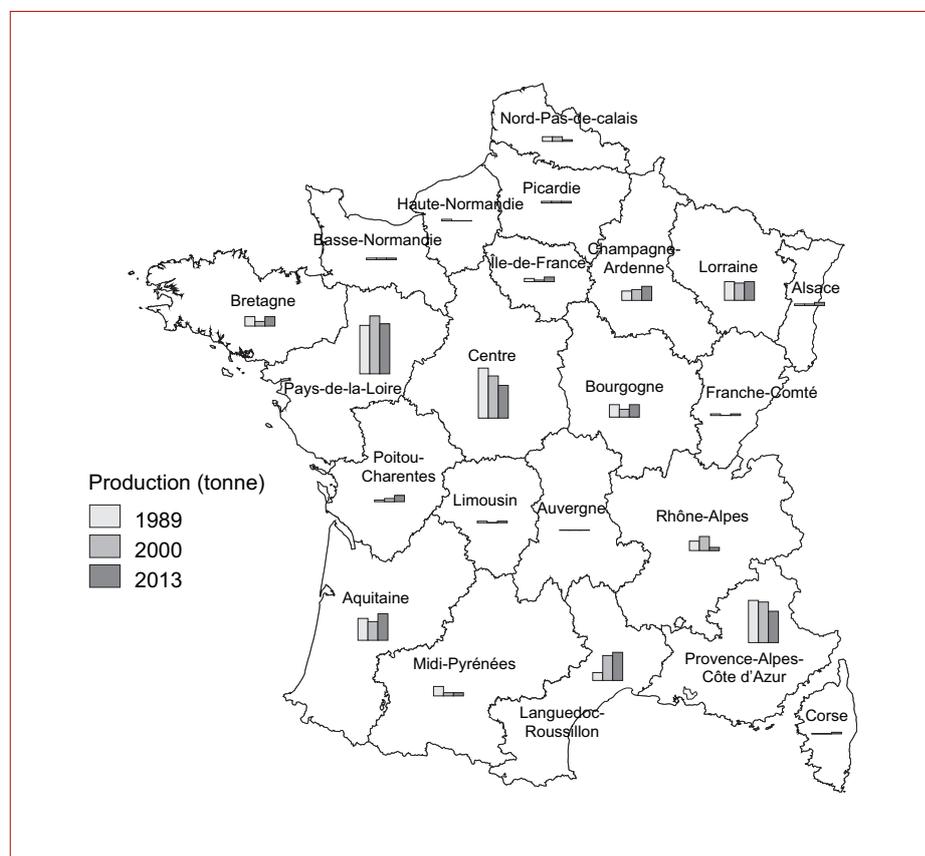
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle - La production de tomate pour le frais par région

Malgré la hausse de la production nationale, la tomate est le légume le plus importé, mais également le plus exporté et, cependant, celui qui atteint le déficit du commerce extérieur le plus élevé. Ce dernier demeure quasiment stable sur la période 1995-2013 (310 000 tonnes, en moyenne par an).

Le concombre : cultivé sous serre, il parvient à se maintenir à l'Est, à l'Ouest, comme au Sud

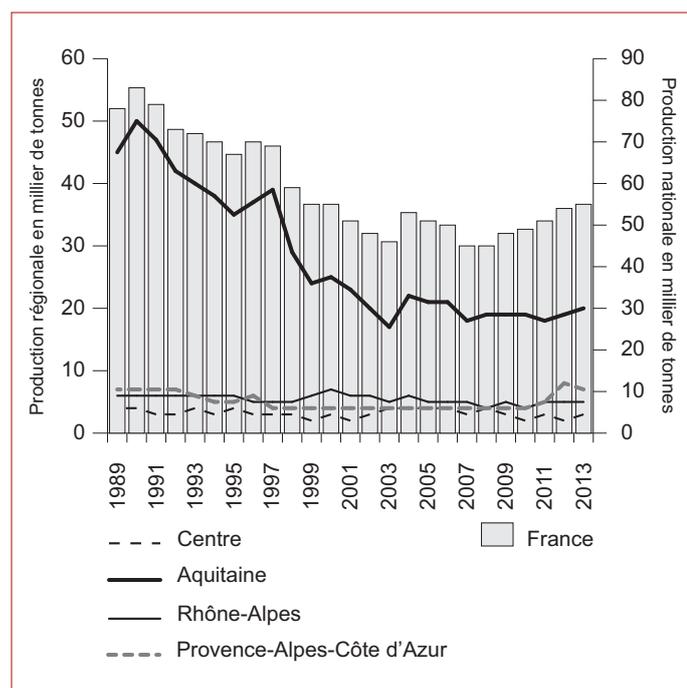
La production de concombre est réalisée à plus de 90 % sous serre, proportion qui n'a cessé de croître au fil des campagnes. Cette culture est l'une des mieux réparties sur le territoire. En effet, la part cumulée de la production des régions qui atteignent ou dépassent un dixième de l'offre nationale entre 1989 et 2013, est en moyenne de 67 %, soit un pourcentage plus faible que celui de la majorité des autres légumes. En 1989, les exploitations ligériennes et du Centre prédominaient, au détriment de la région PACA. Les Pays de la Loire, avec plus de 20 % des apports, ont ensuite progressé et renforcé leur position entre 1995 et

Le concombre est une des productions les mieux réparties sur le territoire



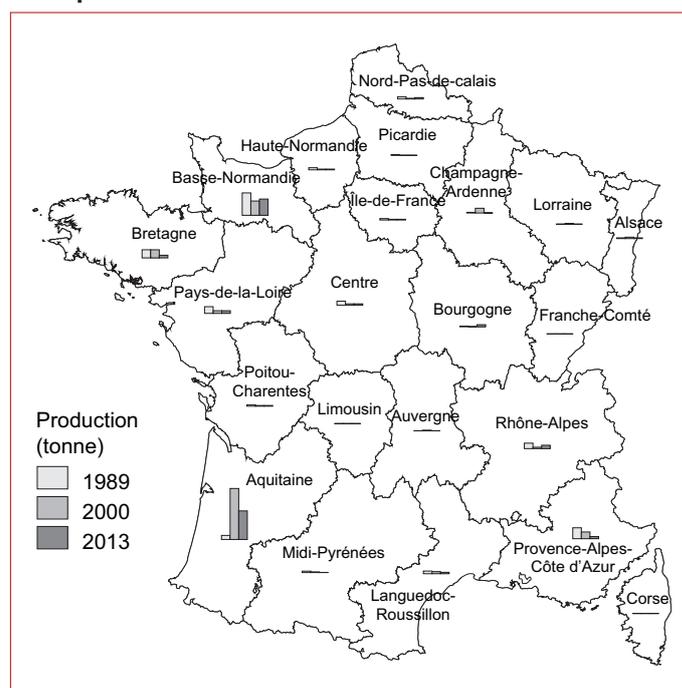
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle - La production de concombre par région

La production de la fraise demeure localisée dans le Sud



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle - Production de fraise pour le frais (région ayant atteint 10 % de la production nationale entre 1989 et 2013)

Les fraises restent majoritairement produites en Aquitaine



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle - La production de fraise pour le frais par région

2000. En revanche, les productions du Centre et de PACA se sont réduites sur cette période. Les récoltes en Lorraine et Languedoc-Roussillon ont progressé. Malgré la stabilité de la production nationale, le déficit du solde des échanges extérieurs se creuse régulièrement au fil des ans. Établi à 30 000 tonnes en 1995, il a doublé en 2010 et se maintient depuis aux environs de 60 000 tonnes, en moyenne, chaque année.

La fraise : principalement produite en Aquitaine et dans le Sud-Est, elle se développe en Bretagne

Dans un contexte de baisse de la production nationale entre 1990 et 2010, la production de fraise en Aquitaine (50 000 tonnes), a également enregistré un recul. Sans perdre son leadership, cette région est tombée de 60 à 35 % dans la production hexagonale. Cette érosion n'a pas été compensée par l'offre des autres régions, déjà présentes sur cette culture au début des années 90, puisqu'aussi bien PACA, Rhône-Alpes ou le Centre, ont conti-

nué d'afficher des productions peu importantes (environ 5 000 tonnes).

Les seules évolutions notables, mais encore marginales, sont apparues à l'Ouest, en Bretagne, où les organisations de producteurs sont particulièrement actives et dans les Pays de la Loire, avec la création de serres spécialisées. La part de la production sous serre, sous l'impulsion de ces deux régions, mais également de l'Aquitaine, est ainsi passée de 40 à 70 % entre 2007 et 2013. Les volumes livrés par les exploitations bretonnes ont quadruplé entre 2010 et 2013, mais demeurent encore faibles (moins de 5 000 tonnes). Cependant, grâce aux serres chauffées, les exploitations bretonnes, voire celles des Pays de la Loire, mais pour des quantités plus réduites, parviennent à assurer des apports précoces, dès le mois d'avril, période à laquelle l'offre du Sud est encore modeste. Cette dernière progresse régulièrement pour atteindre son pic de production en mai et juin et continue d'alimenter les marchés durant l'été. Un quart de la production en

Aquitaine est ainsi commercialisée au-delà du premier juillet.

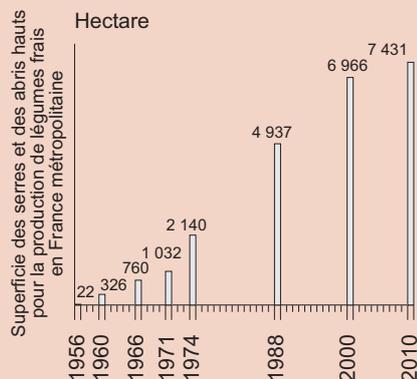
Le déficit des échanges extérieurs s'est creusé régulièrement de 1990 à 2005 (entre 75 et 85 000 tonnes) alors que la production nationale se repliait sur la période. Les exportations, après un pic à plus de 40 000 tonnes en 2005, se sont repliées et la moyenne annuelle sur les cinq dernières années est inférieure de 25 % à la moyenne 1995-2013. À la différence des exportations, les importations connaissent des variations de faible amplitude avec en moyenne 95 000 tonnes chaque année.

La courgette : une production toujours majoritairement répartie entre les régions du Sud-Est

Comme pour le concombre, la production de courgettes est demeurée constante à la fois dans les quantités produites et dans sa répartition géographique. Les récoltes, inférieures à 120 000 tonnes en 1989, ont progressé à la fin des années 90 pour dépasser

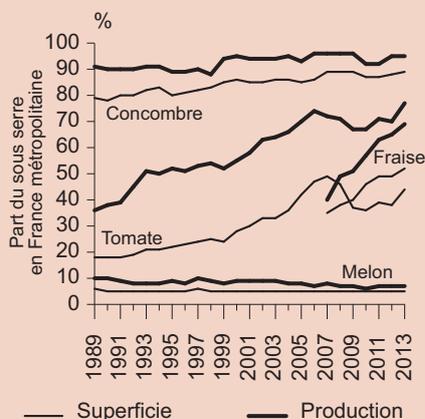
Le développement des serres s'est concentré dans le Nord-Ouest au cours des années 2000

Les superficies en serres augmentent de manière continue



Source : Agreste - Enquêtes spécifiques de 1956 à 1974 - Recensements agricoles de 1988 à 2010

Hausse de la production sous serre pour la fraise et la tomate



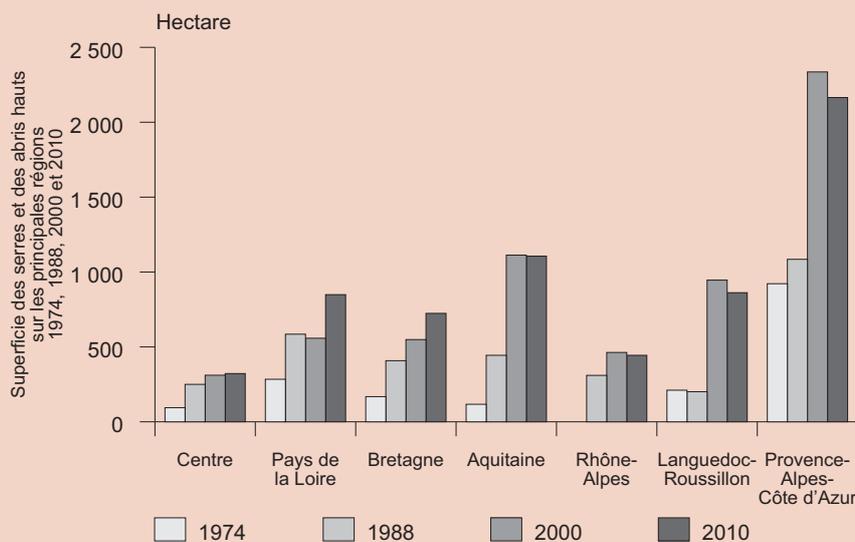
Source : Agreste - SAA

Le parc de serres s'est fortement développé dans les années 60 afin d'assurer la compétitivité des filières maraîchères, dans un contexte de concurrence accrue avec les pays du sud et de l'Est et de répondre à l'étalement saisonnier de la demande. Pour favoriser la création, le maintien et l'amélioration de ces infrastructures, les programmes d'aides et de soutien ont été mis en place avec l'objectif d'accroître les

performances techniques, d'améliorer les performances énergétiques et de réduire les rejets. Entre 1971 et 2000, la croissance du parc a été spectaculaire, malgré les chocs pétroliers de 1973 et 1981. À partir de 2000, la progression a été moins rapide, mais néanmoins marquée, dans la mesure où les surfaces d'ensemble des cultures maraîchères étaient en diminution.

Les serres étaient et demeurent principalement localisées sur les régions du Sud et de l'Ouest. En 2010, les sept premières régions pour les superficies couvertes accueillait 87 % des superficies maraîchères sous serres ou sous abris hauts. Ainsi, entre 1988 et 2000, les croissances les plus fortes ont été observées sur les principales régions, PACA, Aquitaine et Languedoc-Roussillon, même si, ensuite, une légère baisse a été enregistrée jusqu'en 2010. Les régions de l'Ouest ont connu une situation plus nuancée. La région des Pays de la Loire a ainsi accusé un léger repli des installations couvertes au cours de la période entre 1988 et 2000, puis enregistré ensuite, sur la période 2000-2010, une progression soutenue alors que dans le Centre et en Bretagne, les superficies de serres et abris hauts augmentaient régulièrement. La hausse des superficies au niveau national, entre les deux derniers recensements 2000-2010, a donc été, pour la première fois, imputable à un développement extérieur aux régions du Sud. Les plus fortes progressions étaient enregistrées dans l'Ouest, avec les Pays de la Loire et la Bretagne, mais également dans les régions voisines comme la Basse-Normandie, le Centre et Poitou-Charentes.

La progression des serres s'est poursuivie après 2000 à l'Ouest



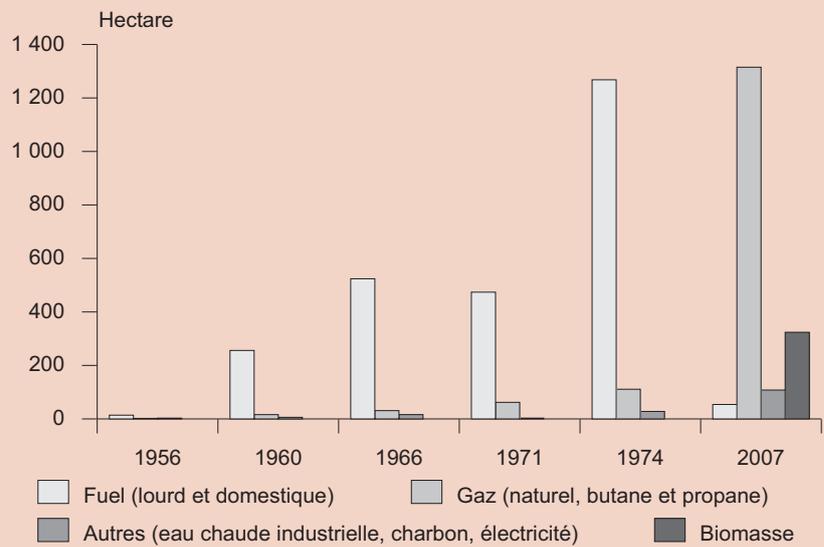
Source : Agreste - Enquête SCEES en 1974 - Recensements agricoles 1988, 2000 et 2010

La part des serres chauffées a diminué

Dans un contexte de hausse très forte des prix de l'énergie entre 1973 et 1986, puis de nouveau dans les années 2000, l'accroissement du parc de serres a peu à peu privilégié les serres froides. Les serres chauffées qui, en 1974, couvraient 66 % des superficies couvertes au niveau national n'en représentent désormais, en 2010, que 24 %. Même si sa part s'est également réduite, la région Bretagne détient la plus grande proportion de serres

chauffées (65 % en 2010 contre 86 % en 1974). Les autres régions, qu'elles soient à l'ouest ou au sud, présentent un taux d'équipement en serres chauffées plus proche des 20 % en 2010, après avoir connu des évolutions diverses puisque ce dernier était, en 1974, de 90 % dans les Pays de la Loire, de 30 % en Aquitaine et qu'il est demeuré stable pour les régions du littoral méditerranéen. Les investissements liés aux économies d'énergie ont progressé fortement entre 2006 et 2011, mais l'abandon de certaines productions hivernales, comme les salades dans le Nord, a été, au moins en partie, causé par ces hausses du coût de l'énergie. Les multiples hausses du coût du pétrole, puis du gaz, ainsi que les recherches menées sur les énergies renouvelables, ont entraîné de profondes mutations dans le choix des énergies.

La valorisation de la biomasse est en forte croissance depuis le début des années 2000

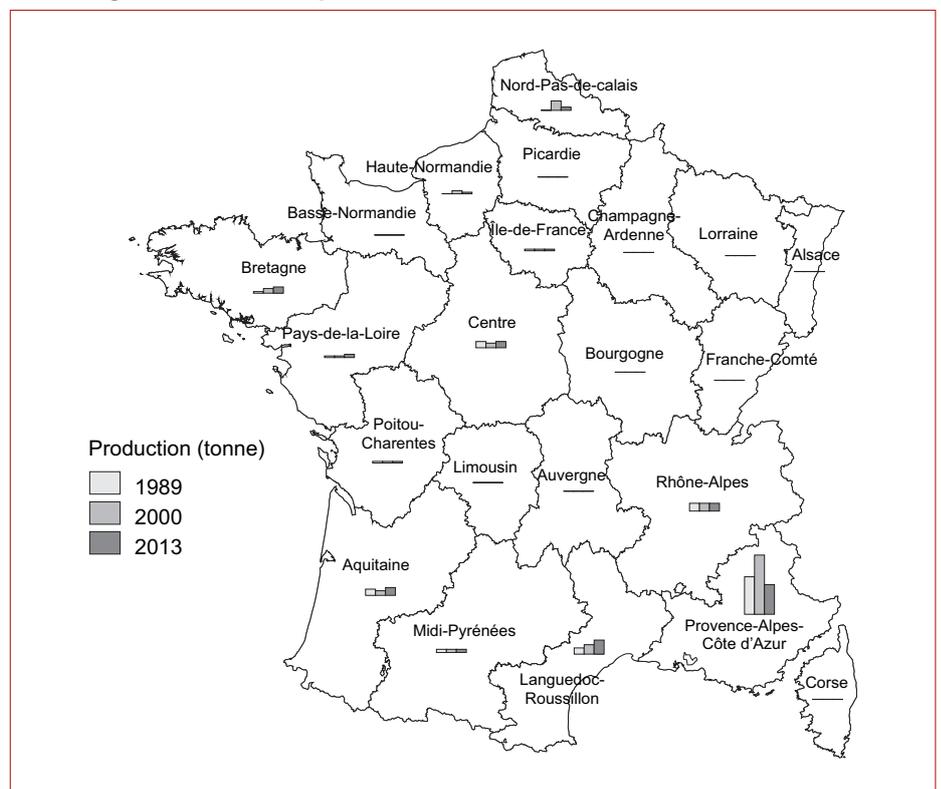


Source : Enquêtes de filières de 1956 à 1974 et Ademe en 2007 (CTIFL, L'Astredhor et L'INH)

150 000 tonnes, en moyenne, entre 2000 à 2002. Sur cette période, la hausse de la production nationale a été intégralement portée par les exploitations de la région PACA, région déjà dominante en 1989, pour cette culture majoritairement réalisée en plein air ou sous abris bas. Par la suite, les volumes issus de cette région n'ont cessé de se replier. Dans un contexte de stabilité de la production nationale depuis 2002, le poids de cette région est ainsi en recul régulier, tout en demeurant largement prépondérant.

Au sein des deux autres régions du Sud-Est, la production de Languedoc-Roussillon est en hausse régulière, compensant au niveau national la baisse de l'offre en PACA, tandis que celle de Rhône-Alpes demeure extrêmement stable. Le déficit du solde des échanges extérieurs s'est fortement accru entre 1995 et 2013. De 45 000 tonnes, il s'est régulièrement creusé jusqu'en 2008 et se stabilise depuis à 120 000 tonnes, en moyenne par an.

La courgette est bien implantée dans le Sud



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle - La production de courgette par région

Méthodologie

- Les données de la production des légumes frais sont extraites de la SAA.
- Le poste légumes pour le frais est obtenu à partir de la production totale moins la production dirigée vers la transformation.
- Les données du commerce extérieur en légumes frais sont extraites à partir des codes douaniers NC8 des postes de la nomenclature harmonisée SH2, sur la modalité « 07 » qui concerne les légumes frais.
- Les régions observées pour la production d'un légume sont celles ayant atteint ou dépassé 10 % de la production annuelle au moins une fois au cours de la période 1989-2013.

Sources et bibliographie

- Études des cultures légumières de serres et abris en France. Ministère de l'Agriculture - CTGREF - SCEES - avril 1977
- Enquête sur les structures de la production légumière en 1996 - Agreste données chiffrées n° 91 - avril 1997
- Propositions pour réduire la facture énergétique des serristes. Rapport établi pour le compte du ministère de l'Agriculture et de la Pêche Dominique Blatin et Louis - Lucas - mars 2001
- Utilisation rationnelle de l'énergie dans les serres. Situations technico-économique en 2005 et leviers d'action actuels et futurs. Étude réalisée pour le compte de l'Ademe par le CTIFL, l'ASTREDHOR et l'INH
- Enquête sur les structures de la production légumière en 2005 - Agreste données chiffrées n° 91 - novembre 2006
- Assurer le développement durable des productions sous serres - Propositions pour la mise en œuvre d'un plan national « serres - énergies » Philippe Mauguin - 2006
- Grenelle de l'environnement - chantier 15 « Agriculture écologique et productive » - Plan de performance énergétique des exploitations agricoles. 20 mars 2008
- Prospective Agriculture Énergie 2030 - L'agriculture face aux défis énergétiques - SSP - MAAPRAT - 2010

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles et structurelles sur les légumes sont disponibles sur le site Agreste de la statistique agricole : www.agreste.agriculture.gouv.fr

- dans « Données en ligne - Conjoncture agricole - Légumes » pour les données chiffrées dans la rubrique « Conjoncture - Légumes » pour les publications Agreste Conjoncture
- Quelles évolutions du parc de serre et des équipements de chauffage en France depuis 2001, CTIFL - 22 septembre 2011
- Analyse économique de la dépendance de l'agriculture à l'énergie - Ademe - Novembre 2012
- Communiqué de presse du MEDDE du 19/02/2013
- Évolution technologique des serres maraîchères - CTIFL - Juin 2013
- Rapport - Évaluation ex post des programmes de financement de certaines dépenses de modernisation dans le secteur des serres maraîchères et horticoles - FranceAgriMer - Décembre 2013

Pour nous contacter : agreste-info@agriculture.gouv.fr

Organismes et abréviations

Agreste : statistique agricole annuelle

DGDDI : Direction générale des douanes et des droits indirects

Ademe : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

CTIFL : Centre technique interprofessionnel des fruits et des légumes

ASTREDHOR : Association nationale des structures d'expérimentation et de démonstration en horticulture



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général
SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE
12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007 - 93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex
Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot
Rédacteurs : Patrice Arnoux
Composition : SSP Beauvais
Dépôt légal : À parution
© Agreste 2015

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
www.agreste.agriculture.gouv.fr